

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR – Burundi*****Intervention de la Belgique****4 mai 2023* |

Président(e),

La Belgique remercie la délégation burundaise pour sa présentation.

Hormis quelques avancées, notamment dans la lutte contre la traite des êtres humains, la situation en matière de droits humains reste préoccupante. De nombreux défis doivent encore être relevés conformément aux engagements pris par le Président lors de son discours d’investiture en juin 2020.

À cet égard, la Belgique souhaiterait formuler les recommandations suivantes au Burundi:

**R1.** Poursuivre les responsables présumés d’exécutions sommaires, d’homicides illégaux et autres actes de violence et de torture sur base d’enquêtes approfondies, transparentes, impartiales et indépendantes.

**R2.** Accélérer la révision de la loi sur la liberté de la presse et adopter les amendements pour mettre fin à l’intimidation et aux poursuites des journalistes et membres de la société civile agissant dans l’exercice de leur fonction.

**R3.** Renforcer les mesures permettant l’accès aux méthodes de contraception et aux préservatifs dans les institutions éducatives.

Je vous remercie Monsieur le Président.